



## Conditions-cadre et évolutions sectorielles

## Introduction : des investisseurs suisses très présents en France

- ▶ **Stock d'IDE suisses en France: 76,6 Mds EUR (2<sup>ème</sup> investisseur ultime)**
- ▶ **59 projets d'IDE créateurs d'emplois recensés en 2017 (+40% / 2016) : activités de production/réalisation 36%**
- ▶ **La Suisse pays prioritaire BF pour l'attractivité depuis 2018**

# 1. Reprise macroéconomique et discipline budgétaire (1/2)

## ▶ Discipline budgétaire renforcée

- ◆ *Déficit public réduit à 2,6 % du PIB en 2017, sous la barre des 3 %*

## ▶ Au service de l'effort de production (travail)

- ◆ *Temps de travail à temps plein de 40,5 h/semaine - Eurostat*
- ◆ *Maîtrise du coût horaire du travail pour l'employeur: au T4 2017 dans l'industrie manufacturière, moindre en France (38,7 €) qu'en Allemagne (41,8 €) - Eurostat*
- ◆ *Transformation du CICE en baisse de cotisations patronales en 2019*

# 1. Reprise macroéconomique et discipline budgétaire (2/2)

## ▶ Au service de l'effort de production (capital)

- ◆ **Baisse progressive de l'imposition des bénéfices (IS) :**
  - *Tombée de 33% à 28 % en 2018 jusqu'à 500.000 EUR de bénéfices*
  - *Généralisation du taux à 28 % en 2020*
  - *25 % en 2022*
- ◆ **PFU de 30 % sur les revenus du capital (allègement / simplification)**
- ◆ **ISF supprimé sur patrimoine mobilier / immobilier professionnel**
- ◆ **Suppression de taxes sur le secteur financier : TTF « intraday » ; tranche supérieure (20 %) de la taxe sur les salaires**

## 2. Un marché du travail plus flexible et inclusif (1/2)

### Réforme du droit du travail dès 2017

#### ▶ Simplification

- ◆ *Entreprises de +50 salariés* : regroupement de 3 instances représentatives en 1 : le **Comité social et économique d'entreprise**

#### ▶ Adaptation des règles

- ◆ *Motif économique* du licenciement : **niveau national** (vs mondial)

#### ▶ Agilité de l'entreprise

- ◆ *Possibilité de négocier des accords majoritaires simplifiés sur le temps de travail, la rémunération, la mobilité avec l'ensemble des salariés* (entreprises de moins de 20 salariés, majorité 2/3)

- ▶ Prévisibilité du contentieux du licenciement : plafonnement des dommages et intérêts à 20 mois de salaire (barème impératif)

## 2. Un marché du travail plus flexible et inclusif (2/2)

### Réforme de l'apprentissage transmise au Parlement fin mars 2018

#### ▶ Implication directe des entreprises, branches et régions

- ◆ *Diplômes : référentiels d'activités / compétences élaborés par branches*
- ◆ *Rupture du contrat : Possibilité de médiation / d'un commun accord*

#### ▶ Prise en considération des besoins des jeunes

- ◆ *Facilitation de l'accès à l'apprentissage : classes de mises à niveau*
- ◆ *Unités de formation par apprentissage dans tous les lycées professionnels*

### 3. Infrastructures de premier plan

- ▶ **Coûts de l'énergie et des TIC parmi les plus bas d'Europe**
  - ◆ **Coût de l'électricité pour les entreprises** : France : 9,5 ct €/KWh ; Allemagne 17 ; Italie 15 (prix TTC S1 2017, consommation de 2 à 20 GWh/an, Eurostat)
  - ◆ **Pack « Triple play » FR (Internet, téléphonie fixe et TV) parmi les moins chers de l'UE** (Commission Européenne, 2015) ;
    - *Accélération du débit internet : Plan France Très Haut Débit visant à équiper 100% du territoire en très haut débit d'ici 2022*
- ▶ **Infrastructures et transports de qualité :**
  - ◆ **Paris-Le Bourget 1er aéroport d'affaires en Europe.**
  - ◆ **1er réseau routier d'Europe et 2ème réseau ferré à grande vitesse d'Europe**

## 4. Simplification administrative

### ▶ Simplification des procédures administratives

- ◆ **Douanes : efficacité croissante : plan "dédouanez en France" : 93 % des déclarations douanières traitées en moins de 5 minutes (objectif : 95 % en 2018) ;**
- ◆ **Facilité de création d'entreprise : 25<sup>ème</sup> rang mondial\*** (Banque mondiale, Doing business) ; **interlocuteur unique**, le Centre de formalités des entreprises
- ◆ **Plan d'action pour la transformation des entreprises (PACTE) en mai 2018 :**
  - *N.b. : Simplification et unification des systèmes complémentaires d'épargne retraite*

\* Suisse : 73<sup>ème</sup>



## 5. Focus sur la place financière de Paris

- ▶ **Paris = un Ecosystème complet** en un lieu unique disposant d'une taille critique pour l'essentiel des activités financières
- ◆ *1<sup>ère</sup> place boursière et 1<sup>er</sup> pôle de gestion d'actifs en Europe continentale*
- ▶ **Dynamisme des Fintech :**
  - ◆ *Adaptation des régulateurs français :*
    - *Pôle commun AMF-ACPR pour intensifier le dialogue avec les Fintech ;*
    - *1<sup>er</sup> EM de l'UE à avoir fixé (par ordonnance en décembre 2017) les conditions juridiques et de sécurité pour le transfert de titres par la technologie « blockchain ».*
  - ◆ *Siège de 2 régulateurs UE: marchés (AEMF) et banques (ABE post-Brexit)*
- ▶ **Vivier de talents financiers**

## 6. Focus sur l'innovation et le numérique

### ▶ Ecosystème de startups étoffé / levées de fonds dynamiques

- ◆ *En 2017, 743 opérations (+45 %) de levée de fonds par des start-ups pour un total de 3,2 Mds USD (IDF principalement), dont M2M / cloud computing*
- ◆ *Fond pour l'innovation et l'industrie (capital : 10 Mds EUR) rattaché à la BPI*

### ▶ Stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle (IA)

- ◆ *Renforcement de l'écosystème : mise en place d'un réseau d'Instituts dédiés IA*
  - *+ Centres de recherche en IA annoncés par IBM, Fujitsu, Samsung, Google*
- ◆ *Politique résolue d'**ouverture des données***
- ◆ ***Financement** (fonds publics : 1,5 Md EUR) et **projets** (ex : voitures autonomes)*

# Conclusion : principaux facteurs de l'attractivité française

- ▶ Investissements dans la R&D
- ▶ Productivité horaire du travail dans le top 10 mondial
- ▶ Infrastructures de 1<sup>er</sup> plan à prix compétitif
- ▶ Créative et innovante grâce à ses :
  - ◆ *start-up et PME attirant des investisseurs en capital-risque*
  - ◆ *à ses entreprises innovantes : 97 entreprises FR parmi les Technology Fast 500 (à forte croissance) en 2016 dans la zone EMEA, selon Deloitte*